



Chambre Des Professions Libérales de Paris

Organisme représentatif des Professions Libérales

La Lettre de la CDPL

A Mesdames et Messieurs
les membres de la CDPL

Paris, le 8 janvier 2007

Chers Amis,

L'année 2006 s'est achevée sur la très intéressante conférence que nous a donnée Maître HABAUZIT-DETILLEUX sur le thème de la nouvelle procédure judiciaire de la conciliation applicable aux professionnels libéraux.

Nous voici désormais en 2007 !

Que cette nouvelle année qui commence vous apporte, à chacun d'entre vous et à tous ceux qui vous sont chers, santé, réussite et bonheur.

Souhaitons également que notre Chambre poursuive cette année encore son développement, grâce au travail d'un Bureau resserré, dynamique et prosélyte, soutenu par une participation active de chacun d'entre vous à nos réunions.

Nous bénéficierons d'un partenariat élargi qui améliorera notre action d'information sur les thèmes d'actualité, et relaierons nos sujets de préoccupation propres aux professionnels libéraux auprès de notre Chambre Nationale.

Vous trouverez d'ailleurs en annexe quelques documents prolongeant 2 réunions qui ont eu lieu en 2004 et 2006 sur les SEL et sur l'imposition des plus-values de cessions.

Mais 2007 sera aussi une année hautement politique, avec l'élection présidentielle et les élections législatives, et nous aurons soin d'interpeller les candidats ou leurs partis sur les revendications qui nous animent, et notamment la réforme du dialogue social, la représentativité, la taxe professionnelle....

Quant à présent, veuillez penser à réserver les 2 dates suivantes :

- le mardi 13 février 2007 à 19h au Bistrot de Paris, pour notre assemblée générale électorale, qui sera suivie de notre dîner habituel,
- le lundi 4 juin 2007 à 19h au Cercle Militaire de Saint Augustin, pour notre prochain cocktail-débat.

En attendant,

Bien cordialement à vous.

Didier BOLLING
Président